



Communiqué de presse

Date : 08.10.2012
Embargo 08.10.2012 10:30

Le Monitoring suisse des addictions : être bien informé pour mieux prévenir

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a lancé le Monitoring suisse des addictions, un système permettant de collecter des données concernant la consommation de substances psychoactives comme l'alcool, le tabac, le cannabis ou la cocaïne. Ce projet doit permettre d'observer l'évolution à plus long terme et d'adapter en conséquence les stratégies de prévention. Les premiers résultats livrent un aperçu de la problématique des dépendances.

Le Monitoring suisse des addictions est mené depuis janvier 2011 ; il repose sur un sondage représentatif de la population résidant en Suisse sur le thème de la dépendance et de la consommation de substances psychoactives. Chaque année, près de 11 000 personnes âgées de 15 ans et plus sont interrogées sur leur consommation d'alcool, de tabac, de cannabis et d'autres substances. Le système de collecte des données permet une estimation en temps réel de la problématique des dépendances en Suisse. Il sera aussi possible, au cours des prochaines années, d'identifier des évolutions et des tendances. Le Monitoring des addictions offre donc une base solide pour planifier et mettre en œuvre des mesures appropriées aux niveaux national et cantonal.

Les premiers résultats montrent qu'un cinquième de la population présente un comportement à risque en matière de consommation d'alcool, à savoir qu'ils boivent trop souvent ou régulièrement en trop grande quantité. Parmi ces comportements excessifs, on distingue la consommation chronique à risque et l'ivresse ponctuelle. Au sein de la population plus âgée, c'est plutôt la consommation chronique qui prime (presque 8 % chez les 65 à 74 ans). Chez les jeunes, l'ivresse ponctuelle domine : 26 % des 15 à 19 ans et 39 % des 20 à 24 ans se saoulent au moins une fois par mois.

Près d'un quart (24,8 %) de la population fume, le pourcentage s'élevant à 22,5 chez les 15 à 19 ans. Depuis 10 ans, les chiffres sont à la baisse : en 2001, 33 % des 14 à 65 ans et 31 % des 14 à 19 ans étaient fumeurs. 5,4 % de la population sont en

autre exposés au moins une heure par jour au tabagisme passif ; en 2002, ils étaient encore 35 %. Le tabagisme reste toutefois en Suisse la cause principale de décès prématurés évitables.

Le cannabis est la substance illégale la plus consommée et, ce, principalement chez les 15 à 24 ans. Dans ce groupe d'âge, 17,5 % indiquaient avoir consommé du cannabis dans les douze derniers mois. D'autres substances illégales sont consommées plutôt en faible quantité (ecstasy : 0,7 % dans les douze derniers mois, LSD : 0,5 % et speed ou amphétamines : 0,3 %). Il ressort également clairement des questionnaires que la consommation ne se résumait souvent pas à une seule substance : près de 9 % de la population présentent une consommation élevée d'au moins deux substances (hommes : 11 %, femmes : 6 %). Chez les 20 à 24 ans, ce chiffre se situe même autour des 17 %.

Le sondage a accordé une attention particulière au recours des 15 à 29 ans à des substances psychoactives lors des week-ends et aux problèmes qui en découlaient comme la violence ou les accidents de la circulation. Les 15 à 29 ans ont avoué avoir, au cours du week-end précédent l'enquête, consommé de l'alcool (63,7%), fumé des cigarettes (23,6%), du cannabis (3,7%) et des pipes à eau ou la shisha (3%). 4,6 % des personnes interrogées ont été confrontées à au moins une situation problématique, qu'il s'agisse de bagarres (2,5 %), de déprédations ou d'accidents de la circulation (< 2 %). Les jeunes qui consomment une grande quantité d'alcool ou de cannabis (6,1 %) sont plus souvent impliqués dans des affrontements physiques et des bagarres que ceux qui n'en consomment qu'avec modération (1 %).

L'OFSP a chargé quatre institutions de recherche de réaliser le projet en question : Addiction Suisse, l'Institut suisse de recherche sur la santé publique et les addictions (ISGF), l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de l'Université de Lausanne (IUMSP) et l'Institut d'étude de marché et d'opinion de Zurich (IBSF). Le Monitoring suisse des addictions satisfait à la loi sur les stupéfiants (art. 3c Compétence en matière d'annonce et art. 29c, al. 2) qui demande d'établir des bases de données solides afin de surveiller les évolutions dans le domaine des dépendances.

Renseignements :

Lien vers les rapports : www.bag.admin.ch > thèmes > alcool, tabac, drogues

Informations aux médias : OFSP, section Communication, tél. 031 322 95 05 ou media@bag.admin.ch